



BULLETIN MUNICIPAL

Site Internet de la commune : www.commune-faramans.fr

Conseil municipal du 27 février 2018

CB/VP

1. Comptes administratifs 2017 :

Le conseil municipal a validé à l'unanimité les comptes administratifs 2017 suivants :

- Assainissement :

Exploitation : résultat de clôture avec un excédent de 48 587,70 €

Investissement : résultat de clôture avec un déficit de 12 348,10 €

Le solde d'exécution cumulé (2016 + 2017) s'élève à + 156 412,47 €.

- Commune :

Exploitation : résultat de clôture avec un excédent de 81 249,84 €.

Investissement : résultat de clôture avec un excédent de 44 140,12 €.

Le solde d'exécution cumulé (2016 + 2017) s'élève à + 478 019,11 €.

2. Travail des commissions :

- Écoles :

Conseil d'école du 27-02-2018 :

- Au mois de mai, pas de pont pour les écoles.
- Les inscriptions pour la rentrée 2018/19 auront lieu le 03-05-2018.
- Journée prise de contact au collège pour les élèves de CM2 le 26-03-2018.

- Bâtiments :

La rénovation du terrain de tennis débutera le 20-03-2018.

Concernant la construction de la Halle, la rénovation de la salle des associations et l'aménagement d'une aire de jeux ; le permis de construire a été déposé.

- Voirie :

Les travaux de rénovation et de renforcement d'eau potable Chemin de la Grange Carrée et Chemin du Racoud sont terminés.

3. **Questions diverses :**

- **Tour de l'Ain :**

La course cycliste du Tour de l'Ain aura lieu cette année en mai. Les coureurs de l'étape du 18 mai emprunteront la D4 et passeront par le Racoud en direction du Montellier.

- **Croix Rouge Française :**

La Croix Rouge Française s'engage sur tous les fronts pour prévenir et apaiser les souffrances. Pour pouvoir continuer à agir auprès des personnes en difficulté sur l'ensemble du territoire, cette dernière a besoin de faire connaître ses missions, ses besoins et les défis qu'il lui reste à relever.

Pour cette raison elle souhaite entreprendre une campagne de sensibilisation en porte à porte à Faramans du 05 au 31 mars 2018. Une équipe ira à la rencontre des personnes à leur domicile au nom de la Croix Rouge Française. Elle sera clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association. Elle pourra intervenir entre 10 h et 20 h du lundi au vendredi et de 10 h à 18 h le samedi.

- **NOTRE NOM ? A vous de le choisir ! :**

Aujourd'hui il ne reste plus que 2 départements en France dont les habitants n'ont pas de nom, l'Ain ne saurait être le dernier...

Le comité de parrainage du projet vous propose de choisir entre les 3 propositions de gentilé (c'est-à-dire de nom des habitants & habitantes) suivantes :

⇒ INITIAIN & INITIAINE

⇒ AINDINOIS & AINDINOISE

⇒ AINAIN & AINIAINE

Vous êtes appelés à voter pour le gentilé de votre choix, avant le 10-04-2018.

➤ Sur le site internet www.ain.fr

➤ Par SMS : 06 44 60 73 90

➤ En Mairie en déposant votre bulletin dans l'urne à votre disposition.

4. **Prochaines manifestations :**

- **Nettoyage de printemps :**

La Municipalité et la Société de Chasse organisent le *nettoyage de printemps* qui aura lieu le dimanche 25 mars. Rendez-vous à 9 h sur le parking de la salle polyvalente pour tous les bénévoles qui voudront bien se mobiliser pour que notre commune reste propre et accueillante. Cette matinée sera suivie d'une collation.

- **Vide-grenier :**

Le Sou des Écoles prévoit un vide-greniers le dimanche 8 avril.